

BULLETIN DE REMBOURSEMENTà retourner **avant le 31 mars 2025**par mail : info-theatre@choletagglomeration.fr

ou par courrier : Théâtre Saint-Louis - rue Jean Vilar - 49300 CHOLET

ACHETEUR :

NOM - Prénom

Adresse

Téléphone

SPECTACLE :

Suite à l'annulation, je sollicite un remboursement pour :

Spectacle	Nombre de billet(s)	Montant Total
L.E.J - mardi 18 mars 2025	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PIÈCES À JOINDRE : RIB (IBAN) de l'acheteur du ou des billet(s) billet(s) ou si vous avez opté pour le e-billet, merci de nous indiquer votre placement en salle :

Fauteuil(s)

Fait à

Le

Signature :

PS : Attention, veuillez noter que les remboursements se feront uniquement sur le compte de l'acheteur à partir de janvier 2025. Comme indiqué dans les conditions générales de vente de la billetterie en ligne, les frais de panier ne sont pas éligibles au remboursement.